



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



25015561

Déposé / Reçu le

23 JAN. 2025

**au greffe du Tribunal de Commerce
de Bruxelles**

N° d'entreprise : **0877 996 092**

Nom

(en entier) : **Rothschild & Co Martin Maurel**

(en abrégé) :

Forme légale : **Entité étrangère de droit français**

Adresse complète du siège : **Avenue de Messine 29, 75008 Paris (France) avec succursale belge
à Avenue Louise 166, 1050 Ixelles**

Objet de l'acte : Modification adresse et dénomination de succursale

Il ressort des décisions du directeur général délégué de Rothschild & Co Martin Maurel en date du 18 décembre 2024 que:

3° en ce qui concerne la modification de la dénomination sociale de la succursale belge de la Société pour adopter la nouvelle dénomination sociale :

-suite à la modification de la dénomination sociale de la Société, la dénomination sociale de la succursale belge de la Société (anciennement dénommée « Rothschild Martin Maurel »), dont l'adresse est située à 1050 Ixelles, Avenue Louise 166 et enregistrée à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro 0877.996.092, sera également modifiée afin de porter la même dénomination que la Société, à savoir « Rothschild & Co Martin Maurel »

5° en ce qui concerne les pouvoirs pour les formalités de dépôt et de publication :

-Maitres Imad Sidi, Héloïse Van Houtte et/ou tout autre avocat du cabinet d'avocat PwC Legal, chacun pouvoir agir seul et avec faculté de substitution, sont nommés en qualité de mandataire spécial afin de signer les formulaires nécessaires en vue du dépôt et de la publication de la présente décision et des documents y relatifs aux Annexes du Moniteur belge, ainsi que pour modifier l'inscription de la succursale à la Banque-Carrefour des Entreprises.

Il ressort par ailleurs des résolutions des représentants légaux de la succursale en date du 14 janvier 2025 que:

1.Les représentants légaux décident de transférer, à compter de la date des présentes décisions, l'adresse de la Succursale de 166 Avenue Louise, 1050 Ixelles, vers Rue de la Régence 52, 1000 Bruxelles.

2.Les représentants légaux décident ensuite de nommer Maitres Imad Sidi, Héloïse Van Houtte et/ou tout autre avocat du cabinet d'avocat PwC Legal, chacun pouvoir agir seul et avec faculté de substitution, en qualité de mandataire spécial afin de signer les formulaires nécessaires en vue du dépôt et de la publication des présentes résolutions aux Annexes du Moniteur belge, ainsi que pour modifier l'inscription de la Succursale à la Banque-Carrefour des Entreprises.

Pour extrait conforme,
Signé,
Héloïse Van Houtte
Mandataire spécial

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 30/01/2025 - Annexes du Moniteur belge